

Chiny

N°16 • Février 2024

BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION



Cité des Comtes
Cité des Contes !

La Ville de Chiny
vous présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2024 !

DÉCOUVREZ TOUTES LES PRIMES 2024 À L'ATTENTION DE LA POPULATION

Vie politique



PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 :
UN NOUVEAU BUDGET EXCEPTIONNEL !

Environnement



PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER
DE LA COMMUNE DE CHINY

Estivales du Château



ÉTÉ 2024 AU CHÂTEAU
DU FAING



Administration communale de Chiny

Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne
Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

Imprimé
2900 Exemplaires

Directeur de publication
Sébastien PIRLOT

Administration et rédaction
Ville de Chiny

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Sommaire

ÉDITORIAL	3
FINANCE	
Budget 2023 : des modifications budgétaires à nouveau exceptionnelles !	4
Présentation du budget 2024 : un nouveau budget exceptionnel !	5
2024 : 7 primes (dont 3 nouvelles !) à destination des citoyens !	7
TRAVAIL DE MÉMOIRE	
« Et la Semois était rouge de sang... » : les suites du spectacle !	9
POLITIQUE	
Modification au sein du Conseil communal	10
CPAS : bienvenue à Marie-Line ROUFOSSE et Pierre RICHARD	10
CPAS	
Les maisonnettes du Château du Faing bientôt renovées !	11
ENVIRONNEMENT	
Semaine de l'arbre : novembre 2023	12
Plan d'Aménagement Forestier de la Commune de Chiny	13
PATRIMOINE	
Notre patrie... notre patrimoine !	15
RÉNOVATION RURALE	
Non, le Bûcher n'est pas éteint...	15
TRAVAUX	
Bilan des inondations survenues en janvier 2024	16
ÉLECTIONS	16
POLITIQUE IMMOBILIÈRE	
Réouverture de l'ancienne école de Chiny en août 2024	18
Vente du presbytère de Chiny	18
Bientôt un nouvel écoquartier à Izel...	19
ÉCONOMIE ET PME	
Dreamnet - MP Déco - Redley visuals - Zen'lie	20
SPORT	
« Mérite sportif » communal 2023	22
Cross scolaire - décembre 2023	22
Des nouvelles de la Régie Communale Autonome (RCA) de la Ville de Chiny	23
PETITE ENFANCE	
Quelques aménagements communaux à la crèche	
« Les P'tits Pinsons » pour le bien-être des enfants	24
ENSEIGNEMENT	
Début d'année scolaire à la mer pour deux de nos écoles communales !	25
ATL	
La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny	26
ACTION SOCIALE	
Ateliers numériques	28
« Repair café » : 2 ans déjà !	28
BIBLIOTHÈQUE	
Point Culture / Samarcande, un partenariat avec la Bibliothèque publique de Chiny !	29
Activités de la Bibliothèque : newsletter	29
CULTURE	
Changement de présidence à l'Harmonie royale « Caecilia » d'Izel !	30
« Fête de la musique » - Izel 2024	30
JUMELAGE	
Jumelage : voyage à Saint-Verand du 9 au 12 mai 2024	31
CITOYENNETÉ	
Commémorations du 11 novembre 2023	32
« La Magie de Noël » au Château du Faing	33
12 janvier 2024 : cérémonie des vœux communaux	34
Samedi 20 janvier 2024 : accueil des nouveaux arrivants	36
Décembre 2023 : la Ville de Chiny a participé à « Viva for life » !	36
Excursion communale : Cologne et ses marchés de Noël	37
Une médaille d'argent pour deux apiculteurs de Jamoigne	37
Population de la Commune de Chiny	38
Calendrier des permanences 2024 du service population	38
Jeu : bienvenue dans nos villages	39
AGENDA	40

Éditorial



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Cher(e)s habitant(e)s de la Ville de Chiny,

Permettez-moi tout d'abord, comme le veut la tradition, de vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de cette année nouvelle, 2024, qui s'ouvre à nous. Puisse celle-ci vous apporter tout ce que vous désirez, et ce, tant sur le plan affectif, familial que professionnel !

2023 s'est terminée sur les chapeaux de roue : vote des modifications budgétaires (octobre 2023), distribution de plants (novembre 2023) dans le cadre de la « Semaine de l'arbre », les deux ans du « Repair Café » (novembre 2023), « La Magie de Noël » (décembre 2023), une excursion communale au marché de Noël de Cologne (décembre 2023), l'octroi du Mérite sportif communal (décembre 2023) et, pour terminer en beauté, le vote du budget 2024 (décembre 2023).

2024 a commencé de la même manière : aux traditionnels vœux communaux (janvier 2024) a succédé l'accueil des nouveaux arrivants. L'année qui arrive s'annonce particulièrement chargée :

- › visite, en mars, d'une délégation communale à Champagné (près du Mans) dans le cadre d'un projet sur la mémoire,
- › séjour, dans le cadre de notre jumelage, de citoyens de notre Commune à Saint-Vérand (mai 2024),
- › accueil par la Ville de Chiny, toujours dans le cadre d'un nouveau jumelage, d'habitant(e)s de Huisseau-sur-Cosson (mai 2024),
- › lancement des nombreuses manifestations de l'été avec la Fête de la musique (juin 2024) afin d'aborder, et c'est une nouveauté, les « Estivales 2024 », à raison, d'une manifestation

gratuite par semaine, et ce, de début juillet jusqu'à la mi-septembre ! Il y en aura pour tous les goûts : le retour du week-end « Vikings », des concerts en soirée, des apéritifs festifs le midi, un marché des producteurs et de l'artisanat, un spectacle son et lumière, sans oublier une séance de cinéma en plein air ! Toutes ces nouvelles initiatives ont pour objectif de développer notre attractivité touristique tout en offrant à notre population de nombreuses occasions de se divertir ! Le programme complet vous sera présenté dans notre prochain Bulletin communal « Chiny, Cité des Contes, Cité des comtes ».

La Ville de Chiny se veut « une Commune qui bouge ! ».

Ce dynamisme est évidemment permis par notre excellente santé financière. Vous découvrirez d'ailleurs dans les pages du présent folder les 7 primes (dont 3 nouvelles !) désormais destinées à nos citoyen(n)es, ainsi que des informations concernant notre politique économique et financière, dont la vente du presbytère de Chiny, la réouverture de l'école de Chiny, la création d'un nouveau lotissement à Chiny ainsi qu'un projet d'écoquartier à Izel. Bref, ce n'est pas le travail qui manque !

Vous réitérant mes meilleurs vœux pour 2024, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Budget 2023 : des modifications budgétaires à nouveau exceptionnelles !

Budgétairement parlant, les années se suivent et se ressemblent pour la Ville de Chiny, dans le bon sens du terme : tout comme 2022, le cru 2023 s'annonce être pour le moins exceptionnel !



En effet, malgré des modifications budgétaires importantes (près de 300 articles concernés !), au niveau du service ordinaire (= dépenses et recettes courantes en matière de fonctionnement, de dépenses de personnel, etc.), **nous affichons un boni global de 496.962,69 euros et de 368.460,22 euros à l'exercice propre ! Et ce, tout en transférant 300.000 euros au Fonds de réserve extraordinaire** (= financement des travaux) et en constituant des provisions supplémentaires pour faire face, en 2024, à toute mauvaise surprise.

Ces résultats financiers excellentissimes s'expliquent notamment par l'importance de nos ventes de bois (660.000 euros perçus en plus par rapport à l'estimation initiale) pour atteindre 1.460.000 euros. Mais aussi par la maîtrise de nos dépenses en matière de personnel (nous n'avons dépensé que 6.000 euros en plus des 1.867.120,82 euros initialement prévus), une diminution des prix en matière énergétique (mazout et électricité). Al'extraordinaire, peu de choses à signaler : nous poursuivons, comme c'est chaque fois le cas en fin d'année budgétaire, l'engagement des dossiers initiés, comme le futur hall du Service des travaux.

Après ces modifications budgétaires, nous affichons un Fonds de réserve ordinaire de 720.303,69 euros, un Fonds de réserve extraordinaire de 2.472.821,16 euros !!!, et des provisions pour 1.300.000 euros !

Soit près de 4.600.000 euros de côté !

Notre budget 2024, est d'ores et déjà largement assuré. **Outre la relance, sous une forme différente du Mérite sportif communal** (voir plus loin dans le présent Bulletin communal), **nous pouvons annoncer dès à présent non seulement le maintien, en 2024, de toutes les primes destinées à la population** (prime de 750 euros en matière de rénovation/construction, chèques-commerces à raison de 40 euros par ménage, prime de 25 euros par enfant, prime de 50 euros par étudiant), **mais aussi la création de plusieurs nouvelles primes, sans compter le lancement des « Estivales 2024 »**. Pour plus d'informations, il suffit de vous reporter à la page suivante.

Par ailleurs, l'argent ainsi mis de côté nous permettra également de lancer dès cette année 2024 des travaux pour plus de 2 millions d'euros (se reporter également à la page suivante), **qui seront largement autofinancés et nous évitera ainsi de recourir à l'emprunt !**

Nous terminerons cet exposé relatif aux modifications budgétaires de l'année 2023 par une citation bien à propos de **Camille GRISELIN** :

« l'argent ne tombe pas du ciel, mais des branches de l'arbre que vous avez planté » !

Frédéric ROBERTY
Président du Conseil communal
Adjoint au Budget et aux Finances



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances



Présentation du budget 2024 : un nouveau budget exceptionnel !

Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal de la Ville de Chiny a souhaité mettre en œuvre des budgets 2024 réalistes.

Comme c'est le cas depuis maintenant 18 ans, aucun impôt n'a été augmenté, ni au niveau des centimes additionnels au Précompte Immobilier ni à l'Impôt sur les Personnes Physiques.

De même, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers (pour rappel, la Région wallonne nous oblige à l'équilibre budgétaire sur ce poste) **restera identique**. Un véritable tour de force, car de nombreuses décisions prises par les autorités supérieures (Fédéral, Région) s'imposent souvent aux Communes (exemples : légère augmentation de la dotation de la Zone de police, forte augmentation de la dotation de la Zone de secours, etc.). Cela engendre des coûts supplémentaires sans qu'il y ait souvent une contrepartie financière desdites autorités ! La bonne tenue de ce budget 2024 s'explique par les dernières modifications budgétaires exceptionnelles survenues en 2023, grâce à nos ventes de bois. En effet, par rapport au budget 2023 (adapté en novembre dernier), **on observe une hausse notable de certaines recettes :**

- + 160.000 € du Fonds des communes ;
- + 89.000 € en matière de précompte immobilier ;
- + 20.000 € au niveau du renouvellements des concessions de cimetières ;

En dépenses, nous avons toujours, par rapport au budget 2023, adapté :

- + 150.000 € pour de l'entretien courant en matière de voiries communales ;
- + 25.000 € pour du marquage au sol afin de développer la mobilité douce ;
- + 10.000 € pour l'achat de nouvelles poubelles publiques ;
- + 210.000 € en dépenses de personnel en raison des indexations. En effet, au 1^{er} novembre 2023, 2 indexations sont prévues par le Bureau du Plan pour 2024. Ces indexations augmentent le coût du personnel d'environ 4,5% pour l'année (+/- 200.000 €) ;
- + 30.000 € pour l'achat de matériel destiné à la lutte contre les inondations.



Dès lors, des moyens conséquents seront dégagés à cet égard dans le cadre du budget 2024 :

- 100.000 € pour la prime « chèques-commerces » ;
- 25.000 € pour la prime « enfant en âge d'obligation scolaire » ;
- 25.000 € pour la « prime téléphonique » à destination des + de 65 ans ;
- 20.000 € pour la « prime à l'achat, à la construction et à la rénovation de logement » ;
- 12.500 € pour la prime « étudiant » ;
- 3.500 € pour la prime « stérilisation des chats » ;
- 3.000 € pour la prime « vélo électrique » ;
- 1.500 € pour le Mérite sportif ;
- 1.000 € pour le remboursement des frais d'inscription au permis de conduire.

20
24

Nos excellents résultats financiers nous permettent de redistribuer une partie de ceux-ci vers notre population qui, en ces temps difficiles pour cause d'inflation et d'explosion des coûts énergétiques, mérite d'être soutenue et aidée ! En effet, le rôle fondamental d'une Commune n'est pas de thésauriser à outrance mais bien de veiller à améliorer le cadre de vie de ces concitoyens.

En tout, c'est donc près de 200.000 € qui seront donc redistribués vers la population de la Ville de Chiny.

Par ailleurs, notons également :

- 10.000 € pour le fleurissement (en complément des 25.000 € déjà octroyés l'année dernière) ;
- 18.000 € pour la Fête de la musique (juin 2024) ;
- 10.000 € pour la Fête des loisirs (qui fait son retour en septembre 2024) ;
- **30.000 € pour le lancement des « Estivales du Château du Faing » et permettant l'organisation, entre début juillet et fin août, d'une dizaine de manifestations entièrement gratuites.**

Malgré tout cela, nous avons encore réussi à mettre de côté des provisions pour faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (VIVALIA, Service Régional d'Incendie, etc.) pour près d'un million d'euros (dont 400.000 euros en matière d'énergie) !

Dernier point, qui concerne l'extraordinaire : des investissements pour près de 3 millions d'euros sont budgétisés pour 2024. Grâce à nos importantes réserves, ceux-ci sont largement autofinancés. Nous n'aurons donc pas (ou peu) besoin de recourir à des emprunts.

Nous vous dispenserons de la longue liste des travaux et nous nous limiterons aux principaux ou à ceux qui sont attendus :

- l'aménagement du Bûcher à Moyen (coût : 500.000 euros ; subside : 230.000 euros) ;
- la réfection de la traversée et du pont de Moyen (coût : 200.000 euros) ;



- des études sur la gestion des eaux de ruissellement à Moyen, Suxy et sur la saturation du ruisseau de Sandré à Les Bulles : 80.000 euros ;
- des travaux (PIMACI) pour faciliter la mobilité douce (coût : 800.000 euros ; subside : 375.000 euros) ;
- la construction du nouveau hall du Service des travaux sur la Zone économique de Jamoigne (coût 1.700.000 euros ; subside : 455.000 euros).

Quelques budgets de moindre importance ont également été libérés :

- un aménagement près du tilleul à Romponcelle : 18.000 euros ;
- le remplacement complet de la plaine de jeux à Moyen : 25.000 euros.

Pour l'anecdote, sachez que notre budget ordinaire (= dépenses courantes) 2024

dépasse pour la 1ère fois les 12 millions d'euros et notre budget extraordinaire (= investissements) approche les 5 millions d'euros.

Comme le disait un célèbre économiste :

« un budget sérieux et solide, réussissant à allier rigueur et générosité, c'est dire à son argent où il doit aller plutôt que se demander où il est passé ! ».

Frédéric ROBERTY
Président du Conseil communal
Adjoint au Budget et aux Finances



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances



2024 : 7 primes (dont 3 nouvelles !) à destination des citoyens !

1



Prime à l'acquisition, la construction et la rénovation (dont isolation) : 750 euros

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2024. La maison d'habitation doit servir de résidence principale sur le territoire de la Ville de Chiny. Le règlement complet est disponible sur notre site internet www.chiny.be.

Résumé des conditions

Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans et n'être propriétaire que d'une seule maison (unifamiliale) concernée par la demande introduite. Il s'engage à y être domicilié dès la fin des travaux, et ce, durant une période de 5 ans. En cas de non-respect de cette clause, la prime devra être remboursée.

Résumé des travaux acceptés

Il peut s'agir de travaux pour résoudre des problèmes de salubrité, de mise en conformité de l'installation électrique ou gaz, de murs pour résoudre des problèmes d'infiltration, d'humidité ascensionnelle, de stabilité, d'isolation thermique des murs/façades par l'intérieur ou l'extérieur.

Mais aussi de travaux sols pour résoudre des problèmes de stabilité ou d'isolation thermique ; de travaux de toiture (remplacement de la toiture, de la charpente, du dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales, d'isolation de la toiture, du plancher de grenier/comble) ; de remplacement des menuiseries extérieures, d'installation d'une pompe à chaleur, de ventilation (VMC).

La liste complète et détaillée des travaux éligibles, ainsi que l'ensemble des documents à fournir à l'Administration communale est disponible sur notre site internet. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Nathalie PEETERS par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

2

NOUVEAU !



Prime téléphonique à destination des plus de 65 ans : 25 euros

C'est une nouveauté : notre Conseil communal de novembre 2023 a voté, afin de lutter contre l'isolement des seniors et la nécessité pour ceux-ci d'être toujours en contact avec des services primordiaux en matière de santé, une prime de 25 euros (par personne isolée ou par ménage, pour autant que l'un des 2 conjoints soit âgé(e) de plus de 65 ans). Valable du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Nathalie PEETERS par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

3

NOUVEAU !



Prime à l'achat d'un vélo électrique : 100 euros

Autre nouveauté, toujours votée lors de notre Conseil communal de novembre 2023, l'instauration d'une prime en cas d'achat d'un vélo électrique, et ce, afin de favoriser la mobilité douce. D'un montant de 100 euros (maximum 2 primes par ménage), elle porte sur l'acquisition d'un vélo de taille adulte, neuf, acheté chez un professionnel du secteur et devant être homologué. Valable du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Nathalie PEETERS par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

4 NOUVEAU!



Prime à la stérilisation des chats : de 25 euros (chat mâle) à 50 euros (chat femelle)

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2024.
 Soucieuse du bien-être animal tout en luttant contre la surpopulation des chats errants, la Ville de Chiny, lors du Conseil communal du 18 décembre 2023, a décidé de l'octroi d'une prime à toute personne propriétaire d'un chat ayant décidé de procéder à la stérilisation de celui(celle)-ci.

- Le montant de l'intervention communale est fixé à :
- 25,00 EUR pour un chat mâle
 - 50,00 EUR pour un chat femelle

Deux primes au maximum pourront être octroyées par an et par ménage domicilié sur le territoire de la Commune de Chiny.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Stéphanie RASKIN par téléphone : 061 32 53 59 ou par mail : stephanie.raskin@chiny.be

5



Chèques-Commerces : 40 euros par ménage

En 2024, la Ville de Chiny a décidé de soutenir une nouvelle fois le pouvoir d'achat de tous les citoyen(ne)s domicilié(e)s sur son territoire, ainsi que les Entreprises établies sur celui-ci. Deux chèques d'une valeur faciale de 20 €, soit une aide totale par ménage de 40 euros, seront **directement déposés chez vous**.
Ceux-ci auront une validité de 6 mois (1er mai 2024 - 31 octobre 2024) et seront à dépenser dans les magasins participants de votre choix, reconnaissables via un autocollant placé sur leur devanture.

La liste desdits commerces sera régulièrement réactualisée et consultable sur le site internet de la Commune : www.chiny.be (vie pratique) et l'application mobile. Il est à noter qu'aucun montant ne sera rendu en espèces sur l'achat d'un bien ou d'un service pour un montant inférieur à la valeur d'un chèque-commerce. Ces chèques seront sécurisés pour éviter toute fraude et ne pourront donc être dupliqués.

6



Prime à destination des enfants en âge d'obligation scolaire : 25 euros par enfant

Valable pour la rentrée scolaire 2024-2025. Demande à introduire entre le 1er septembre et le 31 octobre 2024.

Conditions d'octroi
 Est bénéficiaire de la prime le (ou les) parent(s) ou le (ou les) responsable(s) de l'enfant qu'il(s) a/ont à sa (ou leur) charge, ou le mineur émancipé, domicilié(s) dans la Commune au moment de la demande. L'enfant pour lequel la prime est demandée doit être domicilié dans la Commune au moment de la demande et être âgé de 5 ans (au 1er janvier 2024) à 18 ans (au 31 décembre 2024), âge d'obligation scolaire pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Nathalie PEETERS par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

7



Prime à destination des étudiants en études supérieures : 50 euros par étudiant

Valable pour la rentrée scolaire 2024-2025. Demande à introduire entre le 1er septembre et le 31 octobre 2024.

Conditions d'octroi
 Est bénéficiaire de la prime l'étudiant(e) domicilié(e) dans la Commune et âgé(e) de 18 à 24 ans au moment de la demande.
 Une dérogation est octroyée au (ou aux) parent(s) ou au (ou aux) responsable(s) de l'enfant qu'il(s) a/ont à sa (ou leur) charge, ou le mineur émancipé, si l'étudiant mineur est âgé de 17 ans au moment de la rentrée académique et domicilié(s) dans la Commune au moment de la demande.

Les documents à fournir à l'Administration communale sont disponibles sur notre site internet www.chiny.be. Pour toute info complémentaire, vous pouvez contacter : Nathalie PEETERS par téléphone : 061 32 53 57 ou par mail : nathalie.peeters@chiny.be

En 2024, ce sont près de 200.000 euros qui sont ainsi budgétisés pour aider, de manière directe, nos citoyens en ces temps difficiles (inflation, augmentation du prix des matériaux, frais scolaires, etc.).

Décidément, Chiny est une Commune où il fait bon vivre !

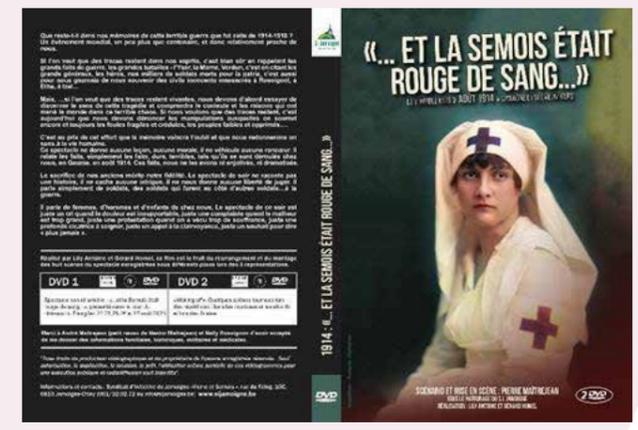


Frédéric ROBERTY
Président du Conseil communal
Adjoint au Budget et aux Finances



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
du Budget et des Finances

« Et la Semois était rouge de sang... » : les suites du spectacle !



Fruit d'un partenariat important, tant sur le plan financier que logistique, entre la Ville de Chiny et le Syndicat d'Initiative de Jamoigne, le spectacle « *Et la Semois était rouge de sang...* » a accueilli, en août dernier, plusieurs milliers de spectateurs. Dans la foulée, les organisateurs, en premier lieu **Philippe KRIPPELER** et **Pierre MAITREJEAN**, ont tenu à remercier tous les bénévoles de leur dévouement, et ce, dans le cadre d'un repas convivial qui s'est tenu le vendredi 15 décembre 2023 au sein du Centre culturel d'Izel. Plus de 200 personnes avaient répondu à cette invitation.

Les lendemain et surlendemain, soit le samedi 16 et dimanche 17 décembre, toutes les personnes impliquées dans ce magnifique projet ont pu assister, lors de 2 séances de cinéma, à la projection du spectacle, qui a été filmé intégralement. De quoi raviver de merveilleux souvenirs !

Le DVD du spectacle « *Et la Semois était rouge de sang...* » est d'ailleurs d'ores et déjà disponible à l'achat à la Bibliothèque publique de Jamoigne et à la Librairie du Buneau à Izel au prix de 15 €.

Une permanence sera également assurée chaque samedi matin au local du SI de Jamoigne (anciennement le local de la Police), de 9h30 à 11h30, à partir du 2 mars 2024. Infos : 0478/31.62.81



IN MEMORIAM

Rudy MAQUET

s'en est allé...

Par ailleurs, la Commune se joint au SI Jamoigne pour rendre hommage à l'un de ses membres, **M. Rudy MAQUET**, par ailleurs enseignant et sculpteur bien connu, et malheureusement récemment disparu. En août dernier, celui-ci jouait encore dans le spectacle...

« *Mais un enfant est mort
 Là-bas, quelque part
 Mais un enfant est mort
 Et le soleil est noir
 J'entends le glas qui sonne
 Tout là-bas, quelque part
 J'entends le glas sonner
 Et c'est le désespoir* »

Barbara, extrait du « *Soleil noir* »

Modification au sein du Conseil communal : Didier s'en va, Jean-Michel arrive...



Au revoir, Didier !



Bienvenue, Jean-Michel !

Le Conseil communal d'octobre 2023 a acté la démission de **Didier MAITREJEAN**. Conseiller communal depuis 2012, réélu en 2018, Didier aura donc siégé au sein de cette instance pendant près de 11 ans, et ce, de manière interrompue. Il était également Conseiller de police. D'un caractère avenant et jovial, il aura initié beaucoup de bons moments au sein de la majorité ! Ayant décidé de se consacrer désormais exclusivement à sa vie familiale et professionnelle, il nous a donc quittés. Nous lui souhaitons plein succès et tout le meilleur possible dans sa nouvelle vie.

Au cours de ce même Conseil, c'est donc **Jean-Michel MOREAUX**, de Valansart, qui a prêté serment comme nouvel élu. Celui-ci n'est pas un inconnu puisqu'il a déjà occupé la fonction de Conseiller communal sous la précédente législature. Nous lui souhaitons la bienvenue et, surtout, un excellent travail !

CPAS : bienvenue à Marie-Line ROUFOSSE et Pierre RICHARD



Au revoir, Christine !



Au revoir, Jacques !

Suite à la démission de **Christine GILSON** et de **Jacques BARNET**, Conseillers CPAS, qui restent par ailleurs Conseillers communaux, 2 nouveaux Conseillers CPAS ont été désignés au sein de cette instance lors du Conseil communal de janvier 2024.

Il s'agit tout d'abord de Mme **Marie-Line ROUFOSSE**, qui habite à Valansart, mariée, mère de 3 enfants et mamy de 3 petites-filles. Infirmière pendant de nombreuses années à la clinique de Saint-Mard, puis Infirmière indépendante sur les communes de Chiny et Florenville, elle est à nouveau, depuis 2 ans, de retour en milieu hospitalier à Libramont. D'où son intérêt pour le secteur social.

L'intéressée fait partie de différentes associations, dont le Comité de jumelage Chiny/ Saint-Vérand, celui de la salle Saint-Pierre à Jamoigne, ainsi que le Club de danse de salon à Izel ...

L'autre nouveau Conseiller CPAS est M. **Pierre RICHARD**, qui est domicilié sur la Commune de Chiny depuis 2018. Marié, père de famille et papy, aujourd'hui retraité, il est informaticien de formation, et plus particulièrement analyste-programmeur. Ayant travaillé au sein des instances européennes, Pierre a connu une carrière professionnelle particulièrement variée. Désormais Président de l'organe d'administration de l'ASBL « *IMP Mes Petits* » à Habay-la -Neuve, qui accueille et héberge des jeunes en difficulté, il s'investit pleinement dans la dimension sociale.



Bienvenue à Marie-Line à Pierre !

Les maisonnettes du Château du Faing bientôt renovées !

Vous l'aurez certainement remarqué, près du Château du Faing se trouvent une quinzaine de maisonnettes aménagées de manière fonctionnelle. Chacune d'entre elles a une surface d'une cinquantaine de mètres carrés, permettant ainsi d'accueillir une personne isolée ou un couple. En effet, lorsque arrive l'âge de la pension, la maison se révèle bien souvent surdimensionnée pour les propriétaires et source de lourdes charges d'entretien. Nos maisonnettes répondent à un réel besoin. Si la Commune est propriétaire de ces 15 bâtiments, c'est le CPAS qui en assure la gestion.

Bien que l'état général des maisonnettes, dont la construction date de 1987, soit toujours bon, il nous est apparu indispensable d'envisager leur rénovation énergétique. C'est ainsi que le CPAS a répondu à un appel à Projets « *UREBA exceptionnel* » de la Région wallonne ayant pour objectif l'optimisation énergétique des bâtiments publics. Dans ce cadre, un audit énergétique global a été réalisé par le bureau « *Broptimize Energy SA* » mandaté par l'intercommunale « *ECETIA* », qui accompagne le CPAS pour la maîtrise d'ouvrage.

L'ÉTUDE A AINSI ENVISAGÉ PLUSIEURS ÉLÉMENTS, DONT NOTAMMENT :

- › l'analyse des 2 types de maisonnettes identifiés en fonction des caractéristiques techniques et notamment des mitoyennetés ;
- › l'état des lieux en matière de ventilation, de chauffage, de déperditions thermiques, des équipements électroménagers, etc.

DES MESURES D'AMÉLIORATION ONT AINSI ÉTÉ IDENTIFIÉES AU NIVEAU DE DIFFÉRENTS POINTS D'INTERVENTION :

- › l'enveloppe (châssis, murs, plancher des combles, dalle de sol) ;
- › Le chauffage (système de chauffage, boiler) ;
- › l'électroménager (taques de cuisson, hotte) ;
- › la production d'énergie (photovoltaïque, pompe à chaleur).

Bonne nouvelle :
nous venons de recevoir la notification d'octroi des subsides liés à cet appel à projet : de 16.173,20€ à 17.136,76€ par maisonnette selon le type de maisonnette identifié (mitoyenne ou non-mitoyenne).

Cela représente un subside global d'environ 250.000 euros. Le montant total des travaux s'élevant à 500.000 euros, la Commune a dès lors décidé de prendre en charge la différence, soit 250.000 euros. Elle versera donc au CPAS un subside équivalent à ce montant afin de l'aider financièrement.

Le marché sera lancé au cours de cette année 2024, ce qui permettra de lancer les travaux de rénovation au printemps 2025. Une excellente nouvelle pour nos locataires, que nous remercions au passage du bon accueil réservé aux intervenants de cet audit énergétique à qui ils ont ouvert leurs portes !



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre
en charge des Finances



Joëlle DEBATY
Présidente du CPAS

Semaine de l'arbre : novembre 2023

Dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité », la Ville de Chiny a participé, une fois de plus, à la « Semaine de l'arbre », initiée par la Région wallonne, et ce, du 20 au 26 novembre 2023.

A cette occasion, nous avons organisé le mercredi 22 novembre une séance contée et une séance d'information sur la biodiversité. Pour l'occasion, la conteuse **Sylvie ALEXANDRE** a, pendant une heure, captivé tous les petits et grands, les plongeant dans les profondeurs imaginaires de nos forêts.

Par ailleurs, au cours de la séance d'information, nous avons pu présenter nos projets « BiodiverCité », et les citoyens présents ont également bénéficié des connaissances de **Mme Anne LEGER**, chargée de mission « Ressources naturelles » au sein du parc naturel de Gaume, pour en apprendre davantage sur la Biodiversité.

L'après-midi s'est terminée par un délicieux goûter mettant en avant les produits du verger, tels que le jus de pomme (produit par la ferme de l'Espérance), des cakes, tartes aux pommes, aux prunes, etc.

Cette semaine de l'arbre s'est clôturée le 25 novembre. Vous étiez nombreux à la distribution gratuite de 650 plants de haies et de fruitiers, qui s'est déroulée sur le parking du Château du Faing !

Il s'avère en effet que distribuer des plants est une bonne manière d'encourager à planter afin de renforcer le maillage écologique de notre Commune. Vous favorisez ainsi la biodiversité, mais cela vous permettra également, dans quelques années, de déguster des fruits, faire du jus, de la compote ou de la confiture maison. Un grand merci pour ce beau succès malgré le mauvais temps !

Nos sincères remerciements vont également à **Michael BAUDRY** et à la section « Environnement » de l'Athénée royal d'Izel, à **Nathalie LEMOINE** et au DNF qui, une fois de plus, étaient présents et ont donné des informations sur les essences et des conseils relatifs à la plantation.

Merci aussi à **Benjamin SAMRAY** et à **Stéphane LEMMENS**, du Service communal des travaux.

EN 2023, LA SEMAINE DE L'ARBRE AVAIT MIS À L'HONNEUR LA HAIE POUR SON RÔLE DE PROTECTRICE DES SOLS. Les haies augmentent leur fertilité, protègent le terrain des coulées de boues, limitent les risques d'inondations.

LA WALLONIE A POUR OBJECTIF DE PLANTER 4000 KM DE HAIES ET/OU 1 MILLION D'ARBRES. SI VOUS PLANTEZ UNE HAIE, N'HÉSITÉS PAS À ENCODER VOTRE PLANTATION AU COMPTEUR SUR [HTTPS://YESWEPLANT.WALLONIE.BE](https://YESWEPLANT.WALLONIE.BE)



SCAN ME

Vovo KAMBU
Echevine de la Biodiversité



Plan d'Aménagement Forestier de la Commune de Chiny

En octobre 2023, le Conseil communal a adopté son plan d'aménagement forestier.

Quand on parle de la forêt de Chiny, ce sont 3.232,82 hectares :

- › Sur le total de la superficie, 67% sont une forêt ancienne subnaturelle (= qui n'a jamais été coupée depuis des années et qui a vraiment un intérêt écologique important);
- › 8% des sols sont avec contraintes de pentes et 9% des sols avec des contraintes eau;
- › 87% sont en Natura 2000.

Ses peuplements sont principalement :

- › 76% de futaies feuillues irrégulières (= qui se régénèrent naturellement). Et ce sont majoritairement des hêtres et des chênes avec quelques feuillus d'accompagnement;
- › 22% de futaies résineuses, se régénérant par plantation ou naturellement. Ce sont des épicéas, mélèzes, douglas, pins, etc.;
- › 2% de forêt mixte (= que l'on trouve au bord des cours d'eau et dans les pentes).



La propriété de Chiny est située sur 2 cantonnements du Département Nature et Forêt (D.N.F.) avec 7 triages DNF et 6 unités d'aménagement.



Les triages de Jamoigne et de Valansart dépendent du cantonnement de Virton. Ceux d'Izel-Pin, Chiny, Suxy, Moyen, Les Bulles-Termes de celui de Florenville.





La forêt de Chiny

- › Fait entièrement partie du Parc naturel de Gaume ;
- › Est en partie dans le Parc national de la vallée de la Semois ;
- › Bénéficie, depuis 2013, de la certification PEFC (= programme de reconnaissance des certifications forestières), la Commune s'étant engagée -via une charte- à appliquer les principes d'une gestion durable de sa forêt. Notre Ville va d'ailleurs prolonger son engagement PEFC pour la prochaine période. Le respect de cette charte est contrôlé via des audits internes du DNF et externes par des auditeurs indépendants. Nous avons d'ailleurs été contrôlés en septembre 2022.

Ce plan d'aménagement a donc comme objectif de mener une réflexion globale sur la gestion de l'ensemble de la propriété au cours des 24 prochaines années. Il tiendra compte de la notion de multifonctionnalité de la forêt. Une gestion basée sur un équilibre harmonieux entre :

- › l'économie (la forêt étant productrice de bois, ce sont des revenus pour notre Commune, mais aussi des emplois directs et indirects. Il y a aussi les revenus de la chasse, etc.) ;
- › l'écologie (la forêt est le poumon vert de la planète et source de maintien de la biodiversité) ;
- › l'aspect social (la forêt est le cadre d'activités de loisirs : promenades, sports, détente, chasse et pêche, etc.).

Dans ce contexte, des travaux et des traitements particuliers sont proposés et planifiés dans le temps et dans l'espace pour atteindre les objectifs fixés. Qui sont principalement :

- › une forêt mélangée, combinaison de futaies régulières et irrégulières se régénérant naturellement, avec des essences en station et adaptées à l'évolution climatique ;
- › une forêt respectueuse des ressources en eau, des sols, et de la biodiversité (*habitats et espèces*).



Ce qui découle de l'aménagement :

1

Le martelage, c'est-à-dire la délivrance des arbres. En découlent les éclaircies et les coupes de régénération qui seront vendues aux ventes de bois.

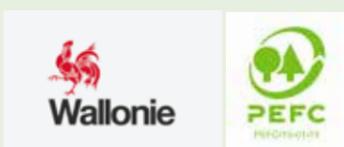
2

Les travaux forestiers : des plantations, le suivi des jeunes peuplements (dégagements et élagages), le fauchage des accotements, des travaux de voirie forestières, des travaux touristiques, etc.

Il y a également le choix des essences en relation avec les changements climatiques (diversification maximale).

3

Les plans de tir, qui assurent le respect de l'équilibre entre la forêt et le gibier, indispensable à la diversification des essences.



Vovo KAMBU
Echevine de la Forêt



Patrimoine

Notre patrie...
notre patrimoine !

Après « La Croix Jacob », voici les 3 panneaux suivants qui viennent d'être installés avant les 4 prochains dans quelques mois.



Notre-Dame du Maquis



Othon de Warcq, 1^{er} comte de Chiny



Mémorial aux enfants cachés de la Shoah

Affaire à suivre...

Rénovation
rurale

NON !

Le Bûcher n'est pas éteint...



En date du 5 janvier dernier, l'Administration communale de Chiny a reçu la décision POSITIVE d'octroi du permis d'urbanisme par le Fonctionnaire-délégué de la Région wallonne.

L'extension et la transformation de l'ancien lavoir en Maison de village seront effectuées sur pilotis (= vide ventilé inondable) afin de se prémunir du risque d'inondation par débordement de la Semois toute proche.

Peut-on dès lors affirmer que toute la procédure (longue et pénible) administrative est derrière nous ?

OUI ! La concrétisation de NOTRE projet va enfin voir le jour.

De plus, le bâtiment existant sera rehaussé et les portes seront prévues pour recevoir des batardeaux anti-inondations. Ces choix urbanistiques permettent de se protéger de la contrainte de ruissellement et n'impactent pas les écoulements locaux.

La prise en main tangible du projet de rénovation et la coordination des différents corps de métiers vont objectiver le dessein des citoyens de Moyen.

Notre patience a été mise à dure épreuve mais nous entrevoyons le bout du... tunnel ! Plus le temps de musarder en route, y a plus qu'à bûcher et la flamme entretenue jusqu'à présent n'a en rien détruit nos espérances mais a, au contraire, illuminé notre persévérance.

Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux et de la Rénovation rurale



Bilan des inondations survenues en janvier 2024 sur le territoire de la Commune de Chiny

Début de cette année, la Semois est sortie de son lit. Bien qu'impressionnantes de prime abord, les inondations enregistrées n'ont pas atteint le niveau exceptionnel de 1993, considérée comme « la crue du siècle ».

Plusieurs maisons de particuliers ont toutefois été inondées. Il appartiendra aux assurances d'intervenir en la matière. Au niveau communal, nous avons constaté des dégâts concernant la plaine de jeux de Buneau (arbre tombé sur un module de la plaine de jeux), des pompes inondées à Suxy, une inondation au sein des vestiaires du Centre sportif de Jamoigne ainsi qu'une pompe inondée, un arbre tombé sur une maison à Moyen et ayant entraîné une coupure d'électricité et des pierres emportées à proximité du Moulin Cambier à Chiny. Ce qui représente quelques dizaines de milliers d'euros. Nos assurances ont été informées et un dossier en vue d'une reconnaissance, portant sur l'ensemble de la Commune, comme calamité naturelle sera prochainement introduit à la Région wallonne.

Au niveau de la lutte contre les inondations, nous avons identifié 4 zones sur le territoire communal nécessitant une attention particulière.

Il convient alors de faire la distinction entre un phénomène de ruissellement (= écoulement) et la montée de la Semois ou la hausse des nappes phréatiques de la rivière (= montée par infiltration).

Ces causes différentes appellent des solutions différentes :

- › **Suxy : ruissellement et ruisseaux + présence d'un cours d'eau provincial ;**
- › **Termes : montée de la Semois ;**
- › **Les Bulles : ruissellement et ruisseaux ;**
- › **Moyen : ruissellement et ruisseaux + montée de la Semois (Région wallonne).**



SUXY

Une étude devra être réalisée, conjointement avec la Province (auquel appartient le ruisseau de Fange Gomez qui traverse le village, le long de l'église) et la Région wallonne. Il s'agira de voir s'il est possible de décaisser le terrain communal qui se trouve en amont du village (autour du grand feu). Concernant la rue de la Motte, c'est plus compliqué puisqu'il s'agit du débordement de la Vierre : à voir s'il est possible de décaisser les terrains communaux se trouvant en contrebas.

TERMES

Seule une route est concernée et il n'y pas beaucoup d'impact en cas de fermeture de celle-ci : dès lors, à voir s'il est possible de créer un fossé.

LES BULLES

Une étude devra permettre de vérifier s'il est possible de créer une zone tampon en amont du village afin de retenir l'eau de 1 à 2h, via la mise sous eau d'une zone déjà marécageuse...

MOYEN

Il conviendra d'étudier les possibilités pour la Commune d'acheter certains terrains privés afin de prolonger des fossés existants, tout en essayant de modifier le diamètre de certaines conduites.

PERSPECTIVES APRES CES ETUDES

Une fois ces études réalisées, du matériel complémentaire devra sans doute être acheté : barrières anti-inondations, boudins autogonflants, plastique d'emballage autonome, protection des regards et des bouches d'égout, clapets anti-retour, sacs de sable, barrières, signalisation, pompes, etc. Tous ces éventuels aménagements permettront d'atténuer un peu les conséquences des inondations, mais n'empêcheront pas évidemment pas celles-ci ! Face aux forces de la nature, à l'impossible nul n'est tenu...



MERCI AU SERVICE COMMUNAL DES TRAVAUX !

Les inondations ayant eu lieu la 1ère semaine de janvier, durant les vacances de Noël, nous tenions à remercier chaleureusement les ouvriers de notre Service communal des travaux. Plusieurs d'entre eux, à notre appel, non pas hésité à revenir immédiatement de congé pour distribuer sacs de sable et moellons, notamment dans les villages de Moyen, Suxy et Les Bulles. Nous les remercions pour leur dévouement, leur sens du service public et l'aide ainsi apportée aux citoyens.

UNE REOUVERTURE EXPRESSE DU CENTRE SPORTIF !

Comme indiqué dans l'article ci-dessus, le Centre sportif, inondé, a pu rouvrir -en ce y compris la piscine !- dès le lundi 15 janvier ! Une réouverture expresse que nous devons à l'abnégation de l'ensemble du personnel du Centre et de notre technicien en charge de la piscine, mais aussi grâce à l'aide importante qui leur a été apportée par les responsables et bénévoles du club de football de l'Entente Sportive de Jamoigne-Chiny ! Merci à toutes et tous pour cette solidarité !

MAIS QUE FAIT DONC LA REGION WALLONNE ?

La politique de la Région wallonne est souvent incohérente. Ainsi, d'un côté, elle entend lutter contre les inondations, mais de l'autre, elle ne prend pas les dispositions minimales pour ce faire ! Ainsi, alors que le curage de la Semois était promis pour 2023, celui-ci n'a pas eu lieu ! Le Collège de la Ville de Chiny a donc interpellé la Ministre **TELLIER**, en charge du dossier, sur cette situation absurde. Décidément, après le scandale des PFAS (= eau de distribution polluée), serait-ce une nouvelle preuve que la politique de ladite Ministre prend... eau de toutes parts ?

Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux



Madame, Monsieur,

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

En 2024, l'année électorale sera chargée, vu que nous voterons pour 5 niveaux de pouvoir :

- Le 9 juin, auront lieu les élections fédérales, régionales et européennes.
- Le 13 octobre, se tiendront les élections communales et provinciales.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, n'hésitez pas à contacter le Service des Elections de la Ville de Chiny au 061/32.53.68 ou 061/280.145 ou par mail : elections@chiny.be

Vous pouvez également compléter le formulaire ci-annexé.

Les conditions pour être assesseur sont les suivantes :

- Être Belge ;
- Avoir 18 ans minimum ;
- Être inscrit dans au registre population de la Commune ;
- Ne pas être déchu du droit électoral et être dans les conditions pour être inscrit en tant qu'électeur sur les listes électorales de CHINY ;
- Ne pas être candidat sur une liste électorale ou témoin de parti pour l'élection à laquelle la candidature se rapporte.

Chaque assesseur volontaire, après acceptation de sa candidature, sera désigné dans le bureau où il vote. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Ville de CHINY - Service Elections

061/32.53.68 ou 061/280.145

elections@chiny.be



À compléter, dater, signer et à retourner au service Elections de la Ville de CHINY (061/32.53.68 ou 061/280.145) soit par e-mail : elections@chiny.be ou par courrier : Service Elections - 10 rue du Faing 6810 JAMOIGNE.

Je soussigné(e)

NOM : _____ Prénom : _____

Numéro de registre national : _____
(ce numéro se trouve sur votre carte d'identité)

Nationalité : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

› **désire être assesseur lors des élections du 09 juin 2024**

- Au bureau de vote
- Au bureau de dépouillement

- **désire être assesseur lors des élections du 13 octobre 2024**

- Au bureau de vote
- Au bureau de dépouillement

(Cocher pour chaque élection le bureau pour lequel vous souhaitez être assesseur)

Date : _____ Signature : _____

Réouverture de l'ancienne école de Chiny en août 2024

Comme annoncé en conférence de presse le 20 décembre dernier, un accord est intervenu entre la Ville de Chiny et une ASBL initiatrice du projet « *Les Pensées Sauvages* ».



La future école « *Les Pensées sauvages* »



Pour rappel, en 2018, soit il y a 5 ans, l'école communale de Chiny avait fermé suite à de graves problèmes relationnels entre certains membres du personnel. 5 ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour trouver un projet solide, cohérent, qui puisse perdurer dans le temps. C'est sans doute le cas avec le présent accord survenu avec « *Les Pensées sauvages* », la future nouvelle école de Chiny qui sera affiliée au réseau libre non confessionnel. Il nous aura fallu un an de négociations pour obtenir un accord qui rencontre les intérêts de toutes les parties. Et comme dans tout accord, il a fallu trouver un équilibre pour parvenir à un compromis satisfaisant toutes les parties.

actuel, soit 47 ares, permettra la construction de maisons, dont le nombre est évalué entre 10 et 15.

Ce projet, qui a été voté à l'unanimité par le Conseil communal de décembre, permettra à des jeunes de notre Commune de continuer à s'installer sur notre territoire où la pression immobilière est de plus en plus forte. Elle permettra aussi, à plus long terme, d'alimenter ladite école en élèves. Enfin, cette vente va alimenter notre budget 2024, puisque la mise à prix minimale a été fixée à 250.000 euros.



Une partie du terrain actuel sera urbanisée

Ce dossier est donc désormais clôturé et permettra la relance d'une école à Chiny tout en alimentant les caisses communales et en répondant à un besoin criant de logements sur la Commune. La Ville de Chiny souhaite bonne chance à ce nouveau projet pédagogique.

Vente du presbytère de Chiny

Lors du Conseil communal de décembre dernier, la vente du presbytère de Chiny a été abordée. La fin de la procédure a été actée. Comme nous vous en avons déjà informés, suite à un

accord avec l'Evêché, la Commune a pu désaffecter ledit presbytère en échange de la mise à disposition, pour le prêtre, de l'un des 2 logements communaux situés au-dessus de l'école

communale de Suxy.

Il s'agissait donc de marquer son accord de principe et de fixer les conditions de vente, à savoir, une vente en ligne via le site notarial « *Biddit* » (un site de vente aux enchères) avec une mise à prix minimale de 180.000 euros. La vente sera officiellement lancée le 13 mars prochain. Une excellente nouvelle ! Le produit de cette vente servira à l'alimenter le budget extraordinaire 2024 de la Ville de Chiny.



En échange de ce geste de la Ville de Chiny, le remboursement de la subvention octroyée en 2010 par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les travaux survenus à cette époque et courant jusqu'en 2030 ne devra pas être remboursée par la Ville de Chiny tant qu'existeront « *Les Pensées sauvages* ».

Dans le cadre de l'accord global survenu, il a été prévu de scinder en 2 le terrain jouxtant les bâtiments. Bien évidemment, les futures maisons seront implantées à une distance suffisamment éloignée pour ne pas directement jouxter l'école. La vente de cette partie - à peu près la moitié de l'espace vert

Bientôt un nouvel écoquartier à Izel...

La Commune de Chiny s'apprête à accueillir un tout nouveau projet immobilier qui dynamisera le village d'Izel en y offrant à la location des logements de qualité à des prix abordables.

En effet, il y a déjà quelques années, un particulier avait fait don d'un grand terrain à l'intercommunale IDELUX, devenue dès lors unique propriétaire de ce bien.

La vente, par cette même intercommunale, d'un ensemble de parcelles situées entre la rue des Chasseurs Ardennais et l'Avenue Germain Gilson (lieu-dit « sous l'église ») à la société Rombouts-Heylen & Doms, localisée à Schilde, s'est récemment conclue.



Périmètre du nouvel écoquartier

UN PROJET PROMETTEUR ET INNOVANT

La note d'intention déposée par le promoteur, et conforme au Schéma d'Orientations Locales approuvé le 2 avril 2007, est intéressante. Ce projet d'écoquartier d'une quarantaine d'habitations repose sur les points suivants :

- › **Des logements de qualité** : aussi bien d'un point de vue architectural, environnemental que technique, le promoteur s'engage à construire des logements qualitatifs.
- › **La location de logements de qualité à prix abordable** : les logements sont destinés à la location avec un objectif de tarif abordable pour une maison passive avec services.

Ce projet d'écoquartier à Izel offre une opportunité précieuse pour la Commune. Il répond à un besoin essentiel de notre population en matière de logements accessibles et durables. Il est également en phase avec les recommandations du nouveau Schéma de Développement du Territoire (S.D.T.) initié par la Région wallonne et qui préconise le renforcement des polarités.

- › **Une offre de maisons unifamiliales** : le projet se concentre exclusivement sur la construction de maisons unifamiliales (pas d'appartements). Ces maisons individuelles sont une solution idéale pour les familles qui ont besoin d'espace et d'un jardin.

La Ville de Chiny suivra l'évolution de ce projet avec beaucoup d'attention afin de garantir un développement cohérent aux besoins de notre territoire et de ses habitants.

- › **Une offre de logements adaptés aux seniors** : le projet inclura dans un deuxième temps la construction de logements spécifiquement adaptés aux personnes plus âgées en termes d'aménagements intérieurs et de services.

- › **Un réseau d'énergie et des services communs** : le projet étudiera la mise en place d'un réseau d'énergie partagé, combinant la géothermie et les panneaux photovoltaïques. Des services tels qu'une conciergerie, l'entretien des jardins et des abords ainsi que des services de télécommunication seront également analysés.



CALENDRIER DU PROJET

Selon les premiers éléments reçus du promoteur, le développement de ce nouvel écoquartier devrait s'effectuer selon le timing suivant :

- › **Février 2024 : finalisation de l'avant-projet**
- › **Mi-2024 : dépôt de la demande de permis**
- › **À l'obtention du permis, les travaux seront réalisés en plusieurs phases :**
 - pose des égouts et construction des voiries,
 - construction des maisons individuelles (sur base d'un processus de préfabrication en usine) ;
 - construction des logements pour seniors (sur base d'un processus de préfabrication en usine).

OBJECTIFS

Cet écoquartier devrait permettre de diminuer quelque peu la pression immobilière à laquelle notre Commune est actuellement confrontée et permettre l'installation de nouveaux ménages. La Ville de Chiny ne peut donc que se réjouir de ce projet, beaucoup plus à taille humaine que ce qui était initialement prévu (80 logements à l'origine !). Nul doute que ce futur écoquartier offrira tant aux jeunes actifs qu'aux seniors de notre Commune la possibilité de rester sur le territoire communal. Une bonne nouvelle, à n'en pas douter !

Sébastien PIRLOT
Bourgmestre en charge
de la Politique immobilière



DREAMNET



Antoine CAMPOS

🏠 6810 IZEL
☎ 0475 44 33 41
✉ dreamnet@proximus.be

« D'origine espagnole, je vis en Belgique depuis mes 7 ans.

Dès l'adolescence, l'informatique m'a passionné, ce qui m'a été à l'époque fortement déconseillé par le corps enseignant, ce secteur n'ayant aucun avenir !!!

A 30 ans, j'ai été repéré par une firme d'informatique internationale, qui m'a offert l'opportunité de travailler aux USA. Une magnifique expérience qui m'a permis de travailler de par le monde et d'apprendre plusieurs langues.

Cette vie trépidante laissant peu de place à une vie privée, je décidai après 8 ans de rentrer en Belgique. Là, à nouveau la chance m'a souri me proposant un job dans l'informatique médicale.

Mon entreprise DREAMNET a équipé en informatique plusieurs hôpitaux à Bruxelles



(Sainte-Anne, Saint-Remis, Val Duchesse, Clinique de l'Europe, Montgomery etc.) ainsi que divers cabinets privés, PME, artisans et particuliers (également sur le secteur flamand).

En collaboration avec le chirurgien Gaëtan de LA CROIX, nous avons élaboré et signé pendant plusieurs années le concept du Dossier Médical Européen.

Actif en Gaume depuis 5 ans ; je suis spécialisé dans les serveurs et serveurs N.A.S., la télémaintenance, le cloud. Nous intervenons à prix adaptés chez les particuliers pour tous problèmes techniques ou de softwares et proposons des solutions sur mesure en vue d'informatiser ou d'automatiser vos besoins. Assistance à distance ou chez le particulier. »

Redley Visuals

Julien LEYDER

🏠 Rue du Lavoir 2- 6810 CHINY
☎ 0488/79.03.43
✉ redley.visuals@gmail.com
www.redley-visuals.com

Page facebook
instagram, twitter :
redley_visuals

Horaires :
Tous les jours de 9h à 21h



Redley visuals vous propose des visuels réalisés par un graphiste qualifié pour des entreprises, des particuliers, des organisateurs d'évènements, ou toute autre personne ayant besoin de supports publicitaires ou voulant simplement se démarquer.

« Nous pouvons faire tous types de visuels qu'ils soient destinés à l'impression sur différents supports ou à un usage web. Nous pouvons aussi vous aider à vous construire une identité graphique complète en vous créant tous types de supports visuels (logo, carte de visite, flyers, affiches) avec une charte graphique cohérente. Chaque détail est pensé pour que chaque visuel attire le regard et soit impactant. Il est également possible de faire imprimer vos visuels qu'ils aient été créés par nous ou non, sur tous types de supports (textile, papier, bâches, stickers, etc.). »



MP Déco



🏠 18 Route de Bouillon
6810 IZEL
☎ 0477 16 07 54
✉ mpdeco.info@gmail.com
📱 Mpdéco décorateur de meubles

Horaires :
Sur rendez-vous

Situé à Izelt, MP déco peut donner une nouvelle vie à votre intérieur. En effet, je propose un service qui peut faire la différence mais auquel on ne pense pas toujours.

Associer mur et meuble

- Je peux habiller vos murs d'enduits décoratifs, peinture ou tapisserie.
- Rénover vos anciens sols ou salle de bain en appliquant un béton ciré.
- Aérogommer vos meubles ou cuisine, pour leur donner une seconde vie.

Tout cela peut se faire avec vos envies

- Si vous désirez relooker vous-même votre meuble, nous proposons à la vente tous les produits nécessaires, de la préparation à la finition.



« LE BONHEUR N'EST PAS D'AVOIR CE QUE L'ON DÉSIRE MAIS D'AIMER CE QU'ON L'ON A »

Zen'Lie

« Soins, Bien-être »

Cinthia CATTIER

🏠 Rue du Petit Fonteny, 10
6810 IZEL
☎ 0460957274
✉ cinthia.cattier@gmail.com

Horaires
Sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 09h30 à 19h30
Samedi de 10h00 à 16h00

Certifications en :
Magnétisme, Radiesthésie (pendule, antenne Lécher), Auto Hypnose, Sonothérapie, Reiki Usui depuis 2016. Hypnologue et Access Bars depuis 2018. Embassadrice Psio depuis 2019



« Dans un premier temps, je me suis tournée vers l'énergétique pour prendre soin de moi et ensuite j'ai voulu me former afin d'apporter mon aide à mon entourage et continuer mon chemin pour me sentir de mieux en mieux. Puis au fil des formations, j'ai développé cette capacité à ressentir les corps énergétiques, à voir les blocages et capter les informations. Et j'ai eu envie de partager mes capacités énergétiques avec le plus grand nombre. Cette pratique est essentiellement intuitive, c'est pourquoi il m'a semblé important de compléter les soins énergétiques par d'autres formations. Je me suis alors formée à divers pratiques (Radiesthésie, Reiki, Lahochi, Access Bars, Hypnose.) Curieuse de nature, je continue sans cesse de lire et de découvrir de nouvelles pratiques. Je suis Energéticienne depuis 2016 et Hypnologue depuis 2018 et formatrice en Reiki et Lahochi. »

Mérite sportif communal 2023

Sous l'égide d'**Annick BRADFER**, 1^{ère} Echevine en charge des Sports, et en présence des autorités communales, la Ville de Chiny a officiellement attribué, le mercredi 20 décembre, son « Mérite sportif 2023 » au sein de la salle du Conseil communal du Château du Faing. Pour rappel, sur base des décisions d'un jury indépendant, le « Mérite sportif » est destiné à récompenser, dans ce domaine, un exploit, une performance ou encore une série de résultats remarquables -dans le cadre de compétitions officielles- d'un individu, d'une équipe ou d'un Club.



De gauche à droite :
1^{er} rang :
Jean DEOM, Juliette DEDECKER, Eva GIANNINI, Malia JACQUEMIN
2^{ème} rang :
Nicolas IMPENS, Antonin ROSSIGNON, Régis LACOURT

Lauréats du « Mérite sportif » 2023

Juliette DEDECKER - tennis de table
Eva GIANNINI - tennis de table
Nicolas IMPENS - triathlon
Malia JACQUEMIN - duathlon / triathlon/ cross
Antonin ROSSIGNON - course à pied / triathlon

Lauréats du « Mérite du fair-play et du bénévolat » 2023

Jean DEOM
Plus de 30 ans de présence au sein du Club de football
« Entente Sportive Jamoigne - Chiny »

Régis LACOURT
Entraîneur et Président du « Club de triathlon 03 »
Bénévole dans de nombreuses activités scolaires sportives

Cross scolaire - décembre 2023

Après un report de l'évènement prévu initialement le 21 novembre 2023, suite à l'inondation des terrains aux abords du Château du Faing, le cross scolaire s'est finalement déroulé le mardi 5 décembre dernier malgré un temps plus que maussade.



Un peu plus de 550 enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire se sont retrouvés à Jamoigne pour l'avant-dernière manche qualificative du cross scolaire ADEPS.

Plusieurs écoles avaient répondu affirmativement pour cette traditionnelle course, prévue au calendrier des cross ADEPS et planifiée en septembre 2023 : les écoles libres de Jamoigne et Pin, l'école de la FWB d'Izel, les écoles communales de Tintigny (Tintigny - St Vincent - Breuvanne - Bellefontaine - Lahage - Rossignol), les écoles libres de Florenville

-Chassepierre, l'école communale d'Etalle ainsi que les écoles communales de Bouillon (Bouillon-Corbion - Noirefontaine - Ucimont).

Suite aux légères averses de l'après-midi, les enfants ont pu se changer dans le Hall omnisports du Centre sportif et se sont ensuite dirigés sur le site du cross suivant leurs années de naissance afin d'éviter de rester sous la pluie tout l'après-midi.

De nombreux enfants ont tiré leur épingle du jeu en réalisant de belles performances parmi les

1600 mètres (pour les 3-4^{ème} primaires) ou 2000 mètres (pour les 5-6^{ème} primaires).

Ce sont 144 enfants sur les 556 participants qui se sont qualifiés pour la finale provinciale qui s'est déroulée le mercredi 31 janvier dernier sur le site de la Halle aux foires de Libramont.

Nous saluons l'ensemble des élèves pour leur performance sportive.

Des nouvelles de la Régie Communale Autonome (RCA) de la Ville de Chiny

Compétition de natation interscolaire



1^{ère} place pour l'équipe relais - Ecole libre Florenville/Chassepierre

Pour la première année de la mise en place de notre Régie Communale Autonome, nous avons pu fêter comme il se doit la 30^{ème} édition de la Compétition de natation inter-scolaire qui s'est déroulée le mercredi 20 décembre en après-midi à la piscine du Centre sportif de Jamoigne.

Plus d'une centaine d'enfants, motivés, ont revêtu maillot et bonnet de bain pour participer à cette épreuve sportive très conviviale.

Encadrés par leur professeur d'éducation physique, par leurs enseignants ou encore par les moniteurs du Centre, les enfants ont effectué deux courses (2 nages) différentes parmi les trois proposées (dos crawlé, crawl, brasse)

Désignés par année de naissance, plus de 30 courses se sont déroulées toute l'après-midi sous les yeux observateurs des nombreux parents venus encourager leurs enfants.

C'est en organisant ce style d'évènement que l'on peut se rendre compte de l'excellent niveau de nage des enfants bénéficiant principalement d'une heure de natation avec leurs écoles !

En fin d'épreuves, les diverses écoles (provenant de la commune de Chiny mais aussi des communes avoisinantes telles que Florenville Tintigny, Etalle, Meix-dvt-Virton, etc.) ont stimulé leurs forces en formant deux équipes pour la course relais interécoles.

A noter que c'est l'école libre de Florenville-Chassepierre qui remporte la course relais inter-école. En réalisant les 5 aller-retour en 2 minutes et 54 secondes !

Nous en profitons pour saluer et féliciter les nombreux élèves participants lors de cette compétition et aux nombreuses familles pour leurs encouragements et leur présence.

Afin de pouvoir féliciter les enfants et faire profiter les parents de la remise des prix, la cérémonie du podium s'est déroulée dans la grande salle des sports.

La remise des médailles a été effectuée par notre Echevine des Sports et Présidente de la Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny, **Annick BRADFER**. Cette dernière en a profité pour féliciter chaleureusement l'ensemble des enfants pour les efforts accomplis, ainsi que les nombreux parents présents.

Rendez-vous est déjà pris pour la 31^{ème} édition en décembre 2024 !

Matinée sportive du jeudi 21 décembre 2023

Une matinée sportive a eu lieu le jeudi 21 décembre dernier au Centre sportif de Jamoigne. Un groupe de 25 étudiants de Virton (bachelier en Education-physique) a pris en charge, sous la supervision de leurs professeurs, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années primaires de l'Athénée Royal d'Izel (+/- une cinquantaine d'élèves).

Cette collaboration entre les écoles de Robert Schuman de Virton et l'Athénée d'Izel se veut dynamique et récréative. Les 60 enfants ont bénéficié de 4 types d'activités sportives différentes, de 50 minutes chacune, sur le thème de Noël : jeux de balles, jeux d'opposition, jeux de course et jeux de coopération. Ils ont pu s'identifier le temps d'une matinée en lutins, Père-Noël, bonhommes de neige et rennes pour leur plus grande joie.

Nous souhaitons pouvoir réitérer ce type d'évènement l'an prochain !



Annick BRADFER
Présidente de la RCA
Echevine des Sports



Cédric BAUDLET
Directeur de la RCA



Quelques aménagements communaux à la crèche « *Les P'tits Pinsons* » pour le bien-être des enfants



Un système de climatisation pour faire face aux fortes chaleurs de l'été

Depuis quelques années, nous connaissons des périodes caniculaires multiples qui font grimper la température dans les sections et, encore plus dérangeant, dans les chambres des enfants.

La Commune a donc investi 29.740,40€ en 2022 pour l'installation d'un système de climatisation afin d'assurer une atmosphère plus respirable et plus sécurisée pour les enfants. Il est effectif depuis août 2023.



Une pergola pour assurer de l'ombre et permettre aux bébés de la section des « *Pinsons* » de sortir

En 2023, la Commune a également investi pour améliorer le bien-être des enfants accueillis dans sa crèche. Pour un montant de 12.820,20€, une pergola, d'une belle dimension de 9m x 3m, a été installée dans le jardin.

En effet, pour des raisons indépendantes de notre volonté, celui-ci a perdu une zone non négligeable d'ombre, rendant difficile la prise des repas à l'extérieur avec les enfants par temps ensoleillé et chaud.

De plus, ce manque de partie ombragée ne permettait pas de descendre à l'extérieur avec les bébés de la section des « *Pinsons* ». Dès le printemps prochain, ceux-ci pourront donc profiter, en toute sécurité, de ce nouvel espace plein de découvertes.

Cette pergola pourra également protéger les enfants par temps de pluie et donc favoriser davantage les sorties par tous les temps.



La Crèche
« *Les P'tits Pinsons* »
Directrice : Nathalie MORETTE

Rue Albert 1er, 21
6810 Pin

061/31.40.38
0470/55.69.50

lesptitpinsons@chiny.be

Un début d'année scolaire à la mer pour deux de nos écoles communales !



L'implantation de Termes s'est rendue au célèbre Home Saint-Antoine à Coxyde, du 11 au 15 septembre

Tous les élèves de primaire s'étaient donnés rendez-vous à la gare de Marbehan pour prendre le train et c'était parti pour une belle aventure.

Tout y était pour vivre une expérience enrichissante : pêche à la crevette, découverte de la faune et la flore, cuistax, journée à Plopsaland, etc.

Ceci a été rendu possible grâce à la mobilisation de leurs institutrices : **Morgane SINDIC** et **Sarah TURBANG** ainsi qu'à l'accueillante, **Lindsay RUELLE**.

*Merci à elles pour
leur investissement !*

L'implantation de Suxy s'est rendue à l'hôtel Sandeshoved à Nieuwpoort, du 9 au 13 octobre

Les élèves de l'école, classes maternelles et primaires, se sont retrouvés à la gare de Libramont pour prendre le train et partir vers la mer du Nord.

Après une longue journée dans le train, ils ont enfin pu bénéficier des plaisirs de la côte belge : visite des dunes, observation de la faune et de la flore, balade en bateau, cuistax, pêche à la crevette, etc. Une superbe semaine qui a permis aux petits et aux grands de découvrir la côte belge mais aussi de se découvrir entre eux.

Merci aux institutrices, **Alexandra GILMAIRE** et **Sylviane PAGNIER**, ainsi qu'au stagiaire, **Tybal PHILIPPE**, pour leur organisation et leur implication.



Balade découverte à l'école de Suxy !

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'implantation communale de Suxy a obtenu un franc succès avec sa balade découverte.

Le samedi 15 octobre 2022, la 1^{ère} marche découverte « *Suxy, vallée de l'eau* » a été organisée par les enseignantes. Mme **Murielle MADAN**, guide nature, nous a fait découvrir Suxy et sa forêt au fil de l'eau (l'histoire de la scierie, l'implantation des castors, les différents lavoirs et fontaines, ...).



Un formidable moment de partage riche en histoire et en patrimoine



La 2^{ème} marche, quant à elle, a eu lieu le 30 septembre 2023, et c'est Monsieur **MERCKEN** qui a partagé sa passion des champignons et de leurs richesses. Après une partie théorique importante, il a analysé et décrit les champignons trouvés par les promeneurs tout au long de la promenade. Lors de ces 2 marches, les enfants ont joyeusement chanté pour nous lors des 2 événements : « *Sur le pont de Suxy* », texte aménagé par Mme **Geneviève**

HERMAND et « *La cueillette des champignons* » ainsi que « *Le petit champignon* » de **Céline BAZIRE** (chanson écrite spécialement pour nous à la demande de Mme Sylviane).

Après l'effort, le réconfort, avec un bon repas du boucher-traiteur « *La Campagnarde* » !

Merci aux enseignantes, Mmes **Alexandra GILMAIRE** et **Sylviane PAGNIER**, pour leur belle et grande organisation.



La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chinoy

Changement au niveau de la coordination ATL

Tatiana GOSSUIN remplace **Claire PIRON** jusqu'au moins le 30 septembre 2024, et vous remercie de votre accueil chaleureux au sein de la Commune de Chinoy.

La soirée de l'accueil aura lieu le vendredi 24 mai à la Maison de village de Les Bulles

Les enfants vous préparent l'affiche pour vous inviter. Cette année, c'est le thème des animaux de la forêt qui sera mis à l'honneur, afin d'illustrer un moment convivial autour d'une traditionnelle balade contée suivie d'un incontournable pain saucisse et d'une soirée en musique. Un événement pour les accueils, afin de soulever des fonds pour l'achat de matériel pour les enfants. Avec la collaboration de la Maison des Jeunes, du Centre culturel du Beau Canton et des Créateurs.

Plaines communales pour les tous-petits (de 2.5 ans à 4 ans)

Prochaines dates : du 6 au 10 mai 2024 et du 15 juillet au 9 août 2024.

Bulletin des associations

Il sera réédité cet été. Si vous êtes une nouvelle association, faites-vous connaître à la coordinatrice ATL ! Nous nous ferons le plaisir de vous inclure dans la version 2024-2025 du bulletin.

Partenariat avec la Bibliothèque et la Maison des Jeunes

La Bibliothèque de Jamoigne est venue faire lecture aux enfants de l'école de Suxy, et s'invitera bientôt dans les autres accueils. Par ailleurs, la Maison des Jeunes débute en janvier les ateliers en accueil à raison d'une heure de session vidéo. C'est l'occasion de faire connaissance pour les 3, 4, 5 et 6^{ème} années primaires avec la MJ, qui pourra les accueillir dès leurs 12 ans pour des activités variées et passionnantes.

Groupe de travail

Un groupe de travail sur la transition crèche-école commencera prochainement afin de réfléchir à la fracture générée par cette transition, souvent « prise comme une claque » et de pouvoir proposer des solutions pour faciliter ce passage important dans la vie de tout enfant.



Partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale

Le soutien scolaire est assuré actuellement par **Marie-Paule SIMEON**. Nous cherchons des personnes volontaires pour remplir le même rôle dans les autres accueils. Il s'agit d'assurer une présence en silence loin du bruit existant en accueil dû aux enfants de tous les âges qui jouent, afin de permettre aux grands de faire leurs devoirs en capacité de concentration optimale. Si vous êtes partant de contribuer à cela, merci de contacter la coordinatrice ATL.

Composante 3 de la CCA

Actuellement aucune personne responsable des enfants concernés par l'accueil temps libre ne participe à la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui a lieu 2X/an. Il manque donc quelqu'un pour représenter les enfants de ce point de vue, et nous invitons les parents motivés à prendre contact avec la coordinatrice ATL pour plus d'explications.



Suivez les actualités de l'Accueil Temps Libre sur la page [Facebook](#) **AccueilTempsLibreChinoy**
Likez et partagez au maximum 😊



Tatiana GOSSUIN
Coordinatrice
e-mail : accueiltempslibre@chinoy.be



Annick BRADFER
Echevine en charge de l'ATL
e-mail : annick.bradfer@chinoy.be



«Repair café» : 2 ans déjà !

En novembre 2021, la Ville de Chiny a mis en œuvre un « Repair café ». Ces rendez-vous permettent aux personnes qui le souhaitent de faire réparer toutes sortes d'objets défectueux. Le concept rencontre un vif succès !



L'équipe de bénévoles, très motivée et enthousiaste, a pu réparer un nombre d'objets de toutes natures durant ces 2 années.



Les bénéficiaires sont accueillis à la « Maison des artistes » (anciennement, la « Grange du Faing », un bâtiment se situant dans l'enceinte du Château). Ils peuvent patienter en profitant d'un café et d'une pâtisserie faite maison. C'est l'esprit « Repair café » : intégrer des moments de convivialité et le sentiment de satisfaction de consommer moins et de jeter moins !

Plusieurs réparateurs sont présents pour diverses tâches :

- > Atelier petit électro-ménager (machine à café-aspirateur-radio-réveil-platine-outils de jardin...listes non exhaustive ;
- > Petit mobilier en bois ;
- > Atelier couture (vêtements à raccommoder) ;
- > Atelier vélo ;
- > Atelier informatique.



Nouveau : Atelier remoulage !

Si vos couteaux doivent être affûtés, une meule est à disposition à chaque rendez-vous ! Un bénévole sera disponible pour aiguiser couteaux, ciseaux, outils tranchants, etc.

Les dates pour 2024 (tous les 4èmes samedis de chaque mois, sauf en juillet, août et décembre) : 23 mars, 27 avril, 25 mai et 22 juin.

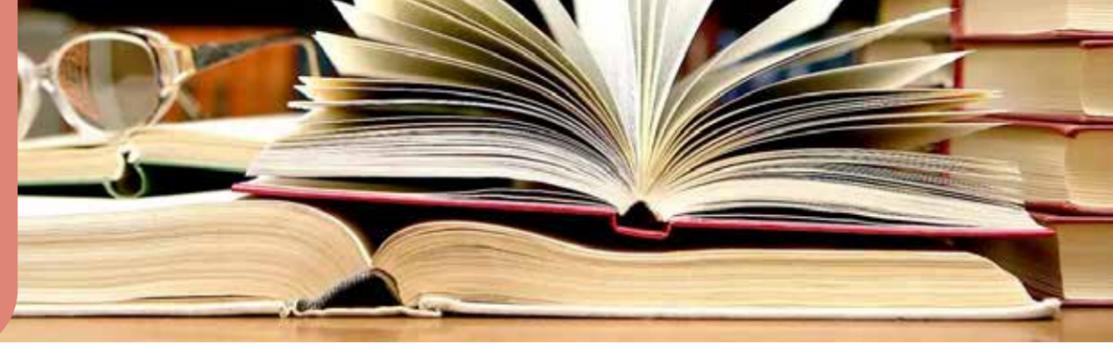
Au plaisir de vous y rencontrer !



Stéphanie RASKIN
Cheffe de projet



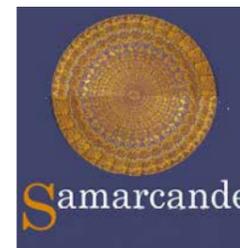
Lisiane MALHAGE
Echevine



Point Culture / Samarcande

un partenariat avec la Bibliothèque publique de Chiny !

pointculture



Votre bibliothèque collabore activement, depuis un peu plus d'un an, avec l'ASBL Point Culture via le réseau provincial. Mais que cela signifie-t-il concrètement pour vous ?

En plus de l'offre de ciné-club (1x/trimestre) et de sélections thématiques, nous offrons l'accès à nos usagers à l'ensemble des collections de Point Culture via le service de prêt interbibliothèques : CDs audio, DVDs, jeux vidéo, médiagraphies... sont autant de supports mis à votre disposition !

Vous voulez retirer vos emprunts de médias à la bibliothèque? Rien de plus simple.

Voici la marche à suivre :

- 1 Inscrivez-vous à la bibliothèque, si ce n'est déjà fait ;
- 2 Créez votre identifiant propre à Samarcande sur le site : <https://www.samarcande-bibliotheques.be>
- 3 Et voilà, vous pouvez effectuer vos commandes en utilisant votre identifiant Samarcande (et non l'identifiant de PointCulture), directement sur le site de PointCulture ou passant par le site de Samarcande.
- 4 Venez chercher le(s) document(s) à la bibliothèque pour un tarif rikiki !

Vous rencontrez un problème technique pour consulter le document ? Nous avons la solution pour vous ! Nous proposons à nos usagers, moyennant une caution de 20 euros, un lecteur DVD !

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou démarches pour vous aider à l'inscription et/ou à la recherche de supports !

Des trésors se cachent dans ses fonds de plusieurs décennies, osez-vous franchir le pas ?

Activités de la Bibliothèque : newsletter

Heures du contes, « Placard aux histoires », ateliers créatifs, rencontres littéraires, soirées jeux de société, ciné-club, expositions... sont autant d'animations, parmi tant d'autres, que votre bibliothèque et ses partenaires vous propose !

Si celles-ci sont régulièrement annoncées sur notre page Facebook, nous éditons maintenant une newsletter mensuelle disponible soit au comptoir de prêt ou, pour plus de facilité, directement dans votre boîte email.

Intéressé ? Envoyez-nous vos coordonnées de contact à l'adresse suivante : bibliothequejamoigne@hotmail.com avec comme objet : Inscription newsletter !



Loïc LONCIN
Bibliothécaire dirigeant

Changement de présidence à l'Harmonie royale « Caecilia » d'Izel !



Ces 3 dernières années ont été particulièrement intenses en événements et en émotions au sein de l'Harmonie royale « Caecilia » d'Izel. En 2021, notre chef historique, **Freddy SCHMIT**, avait en effet décidé de déposer sa baguette, après 40 années de direction musicale. La succession a alors été assurée par **Bérenger GOFFETTE**, déjà présent dans les rangs en tant que musicien.

En 2022, nous avons fêté le 100e anniversaire de l'Harmonie, une fête qui a duré jusqu'en octobre 2023 en raison de concerts reportés suite à la crise sanitaire. Et plus récemment, le 20 octobre dernier, c'est notre Président **Francis JACQUES** qui a remis son mandat après 27 années de dévouement. C'est en effet le 19 octobre 1996 que Francis avait été élu à ce poste.

Durant ce long mandat, notre société s'est développée tant musicalement qu'au niveau de son fonctionnement. Aidé par les différents membres du Comité qui se sont succédé, les musiciens et les bénévoles, Francis a été à la manœuvre de nombreux projets, en entretenant une grande complicité avec le directeur musical.

Au bilan de notre désormais ancien Président, on peut notamment lui attribuer une situation financière stable et assainie depuis de nombreuses années maintenant, ainsi que plusieurs participations à des concours, avec de nombreuses reconnaissances à la clé.

Francis aime les voyages, et il en a fait profiter l'Harmonie. Que ce soit en Belgique, en France et même en Suisse. Avec à la clé des échanges amicaux entre différentes sociétés de musique. L'échange le plus marquant est sans aucun doute un déplacement en 2009 à Saint-Vérand qui sera à la base du jumelage entre cette municipalité et la Commune de Chiny. C'est également à la suite d'une réflexion entre Francis et les autorités communales que le projet de maison de la musique a vu le jour. Un outil de travail aussi remarquable qu'indispensable, pour accueillir dans d'excellentes conditions les cours de formation musicale et les répétitions et activités de l'harmonie.

Cela valait bien une mise à l'honneur de **Francis JACQUES**, lors du traditionnel repas annuel de la « Caecilia », organisé à la Maison de village de Les Bulles, en présence de **Freddy SCHMIT**, mais aussi du

Bourgmestre **Sébastien PIRLOT** et des Echevines **Annick BRADFER** et **Lisiane MALHAGE**.

Francis ne quitte cependant pas totalement l'Harmonie, puisqu'il reste actif comme musicien. Ce n'est plus au micro qu'on le verra, mais dans le rang du fond, sur la droite, avec son saxophone baryton.

Un immense merci à Francis pour son investissement pour notre société. La vie de l'Harmonie va se poursuivre avec **Vincent ROMAIN**, qui a accepté de relever le défi de prendre la présidence, après 10 années passées dans le comité. N'hésitez pas à venir écouter les musiciens de notre Harmonie lors de leurs concerts et autres animations, vous ne serez pas déçus !



Sébastien BRACONNIER, Secrétaire de l'Harmonie Royale « Caecilia » d'Izel

Jumelage



Nous sommes en effet jumelés avec cette Ville du Beaujolais depuis maintenant plus de 10 ans, et ce, grâce à une initiative de l'Harmonie royale « La Caecilia » (Izel) ! A ce jour, le programme prévu n'est pas encore totalement connu, mais nous ne doutons pas qu'il sera, comme chaque fois, de qualité.

Lors de notre précédent voyage à Saint-Vérand en 2019, nos amis véranais nous avaient concoctés un programme aussi bien festif que culturel et familial. Comme en témoigne les événements ci-dessous :

- Visite du Vieux Lyon ;
- Promenade sur le site de la Roche de Solutré ;
- Rencontre avec les Meilleurs Ouvriers de France ;
- Visite de caves, etc.

Jumelage : voyage à Saint-Vérand du 9 au 12 mai 2024 :

Réservez vos places dès à présent !

Le Comité de jumelage Chiny – Saint-Vérand, en association avec la Ville de Chiny, organise son traditionnel voyage officiel à Saint-Vérand (village situé à 35 kilomètres de Lyon) lors du week-end de l'ascension 2024, à savoir du jeudi 9 au dimanche 12 mai 2024 inclus. A vos agendas !

La participation financière à ce séjour s'élève à 50 € par adulte et à 30 € par enfant de moins de 12 ans. Le déplacement se fera en car. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas pour réserver !!!!

Si vous êtes intéressé(e) par le voyage ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter **Conrad BOUTARD** (Valansart) au 0495 27 55 41 ou à l'adresse mail suivante : coucou.conrad@gmail.com.

Le Comité de jumelage organisera aussi les activités suivantes en 2024 :

- Concert de la Saint Patrick, le 23 mars 2024 à la Maison des Artistes (Jamoigne) ;
- Barbecue au bois de Bu-neau, le dimanche 16 juin 2024 ;
- Illumination du sapin de Noël, au Château du Faing en décembre 2024.

Pour organiser ces différentes activités, nous souhaitons renforcer les effectifs du Comité de jumelage. Nous recherchons également des personnes qui pourraient nous aider occasionnellement.

N'hésitez pas à vous faire connaître !



Fête de la musique - Izel 2024



Comme chaque année, la Ville de Chiny et ses partenaires (Losange, Expanzik, l'Harmonie royale Caecilia d'Izel, le Centre culturel du Beau Canton et le SI Izel) organiseront la Fête de la musique à Izel en date du 23 juin 2024.

Nous vous invitons donc à suivre sur la page FB : « Fête de la musique d'Izel », où nous vous tiendrons informés de l'organisation de l'événement.

À votre agenda donc !



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Annick BRADFER
Echevine de la Culture



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Annick BRADFER
Echevine de la Culture



Commémorations du 11 novembre 2023 : une cérémonie à la fois solennelle et émouvante...

Cette année, les traditionnelles commémorations du 11 novembre, célébrant la fin de la guerre 14-18, ont eu lieu à Izel, devant le Monument aux Morts. Comme à l'accoutumée, plus de 200 personnes s'étaient rassemblées pour rendre hommage aux héros morts pour la liberté.

Après la messe en l'église St-Pierre à Izel, rendez-vous avait été fixé au Centre culturel d'Izel. La cérémonie a débuté par le célèbre « Chant des marais », interprété par le groupe vocal « **ARCANES** ».

S'en est suivi le mot d'accueil de notre Echevine **Lisiane MALHAGE** : « c'est un devoir solennel et sacré que nous honorons chaque année le 11 novembre, afin de nous souvenir de ceux qui ont servi le pays avec courage, dévouement et patriotisme. Il est difficile d'imaginer les conditions terribles auxquelles ces hommes ont été confrontés : ils ont dû faire face à une violence sans précédent. Sur ce monument sont gravés dans la pierre les noms des soldats, mais aussi ceux des civils assassinés dès le début du conflit. Lors du mois d'août 1914, les villages d'Izel, de Moyen et de Pin ont été lourdement frappés par l'invasion des assaillants. 22 civils ont perdu la vie fusillés, torturés ou brûlés dans leur maison. Cet été, à Jamoigne, les habitants de notre commune ont pu assister au spectacle. « Et la Semois était rouge de sang... » qui a eu lieu fin du mois d'août sur le site du Château. Cette mise en scène a permis de raviver les souvenirs tragiques de cette période noire qui a touché nos villages et leurs habitants au début du conflit de 14-18 ».

Lui a d'ailleurs succédé **Pierre MAITREJEAN**, le metteur en scène dudit spectacle, qui n'a pas manqué de raconter un fait dramatique s'étant déroulé dans le village de Pin le 23 août 1914. Dans la foulée de cette intervention prenante, **Claude ROULANT** et **Jean-Pierre PATAR** ont rendu hommage aux victimes des 2 guerres en citant leurs noms. A cet appel aux morts ont succédé la sonnerie aux morts, le dépôt de la gerbe par les autorités communales et la minute de silence clôturée par le traditionnel « Chant des Partisans », toujours interprété par « **ARCANES** ».

AU tour de notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, de prendre la parole : « en 1914, l'horreur est devenue industrielle. L'horreur de 1914 se nourrit du contraste. Dans les trains qui les amènent au front, la fraternité des armes, apaisée, et d'une normalité terrifiante, jure avec l'atrocité absolue d'un champ de



bataille qui les attend. Bientôt, ce ne sera plus du jeu. Déjà, ces soldats n'ont plus de destinée. « Fiancés de la terre », comme le disait le poète **Louis ARAGON**, « et promis à la douleur ». Le souvenir de leurs amours s'effacera vite. Ceux qui survivront vivront souvent mutilés. Des blessures invisibles, mentales, qu'ils traîneront toute leur vie. L'horreur de la guerre. Quels mots mettre sur l'innommable ? Il nous reste une litanie de chiffres macabres. Dans le monde, 10 millions de morts militaires, 9 millions de civils. Les Alliés de la Première Guerre mondiale comme les Empires centraux perdent approximativement plus de 9 millions de vies chacun, sans parler de l'épidémie de grippe espagnole, conséquence indirecte de la guerre. Un quart des jeunes âgés de 18 à 27 ans. Une véritable hécatombe. L'écrivain **Anatole FRANCE** disait « on croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels » : producteurs d'obus et de chars, les profiteurs de guerre ne datent pas d'aujourd'hui.

Aujourd'hui encore, le fracas des canons retentit dans le monde. Alors à nous, hommes, femmes, générations futures, d'écartier le cauchemar.



En effet, quel plus bel hommage pouvons-nous rendre aux morts que de rappeler leur histoire et de faire en sorte que celle-ci n'ait été pas vaine ».

Cette cérémonie solennelle s'est clôturée par un moment très émouvant. En effet, les enfants des écoles implantées sur le territoire de Chiny, tous réseaux confondus (communal, FWB et libre) ont chanté, accompagnés de leurs institutrices, des Directrices d'écoles et de **Bérenger GOFFETTE**, « La Brabançonne », notre hymne national. L'Harmonie royale « **La Caecilia** » a ensuite enchaîné avec « La Marseillaise » (hymne français) et « L'Ode à la Joie » (hymne européen).

Toutes et tous se sont ensuite retrouvés au Centre culturel d'Izel, pour le verre de l'amitié offert par l'Administration communale. **Rendez-vous est d'ores et déjà fixé en 2024, à Suxy, pour le prochain 11 novembre.**



Vovo KAMBU
Echevine

La Magie de Noël au Château du Faing

Tous les ans, la « *Magie de Noël* » débute quand la Ville illumine son grand sapin installé devant le Château du Faing.

Pour cette 3^{ème} édition, le samedi 9 décembre, la météo était d'humeur très pluvieuse, mais fort heureusement, cela n'a pas entamé l'enthousiasme des enfants venus rencontrer le père Noël, et aussi de tous ceux qui sont venus passer un moment convivial en famille ou entre amis.

En effet, cette fin d'après-midi féérique était rythmée par diverses animations : le groupe des « **DEAR OLD CHAPS** » a brillamment enthousiasmé l'assemblée, les majorettes de Chiny ont émerveillé par leurs danses l'illumination du sapin et les enfants ont été joliment maquillés grâce au talent d'une grimeuse.

En présence de nos élus (Bourgmestre, Echevines, Présidente du CPAS et Président du Conseil communal), ce fut une vraie réussite collective, grâce à la collaboration des Comités de jumelage de Saint-Vérand et de Connaux, aux sponsors (la banque

CRELAN, le magasin **SPAR** et l'**ATELIER PONSAR** de Jamoigne), au travail de l'ombre des agents communaux, sans oublier **Alain MAITREJEAN** (il sait pourquoi !), **Nathalie LALLOUETTE**, **Vincent ZONDACK** et sa compagne **Christine** qui ont conduit la superbe calèche. **GRAND MERCI à toutes et tous !**

Formons d'ores et déjà le vœu de nous retrouver à la 4^{ème} édition 2024, toujours en décembre, pour faire briller des étincelles dans les yeux des petits et grands, mais aussi vivre ce bonheur ensemble.



12 janvier 2024 : Cérémonie des vœux communaux

Le vendredi 12 janvier dernier, 270 personnes ont rallié le Centre culturel d'Izel à l'occasion de la désormais traditionnelle cérémonie des vœux communaux.



Dans son mot de bienvenue, **Annick BRADFER**, Première Echevine, n'a pas manqué de souligner « *la qualité du travail effectué au quotidien par les différents services. En effet, il n'est pas toujours simple de répondre chaque jour aux diverses demandes et travaux. Pourtant, votre efficacité et votre volonté de venir en aide aux citoyens prouve que l'essentiel et le nécessaire sont effectués. Je voudrais remercier le service population pour l'excellent suivi des dossiers, les services administratifs, le service des travaux, la Directrice des écoles communales, les enseignants et maîtres spéciaux, les accueillantes, le personnel de la Régie Communale Autonome (Centre sportif), sans oublier la bibliothèque communale, nos indéfectibles partenaires (Centre culturel, du Beau Canton, Cité des Contes, les Créateliers, la Maison des Jeunes, l'Harmonie royale Caecilia, Radio-Sud et toutes les associations présentes sur notre territoire qui nous apportent leur soutien sans faille.* ».



Enfin, notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, a quant à lui détaillé les nombreux projets qui seront mis en œuvre au cours de l'année 2024 : « *Grâce à nos ventes de bois exceptionnelles, nous avons pu constituer un véritable trésor de guerre financier qui nous permettra de lancer de nombreux travaux sans avoir recours à l'emprunt (NDLR : merci de vous reporter aux pages 5 et 6 du présent Bulletin communal, consacrées au budget 2024), d'augmenter les chèques-repas destinés à notre personnel (...), de redistribuer plus de 200.000 euros à notre population sous la forme de diverses primes (NDLR : se reporter aux pages 7 et 8 consacrées à ce sujet), de soutenir un foisonnement d'initiatives : séjour prévu en mai à Saint-Vérand dans le cadre du jumelage nous unissant depuis plus de 10 ans à cette Commune près de Lyon, accueil de nos amis de Huisson-sur-Cosson (Loire) avant d'enchaîner avec la Fête de la Musique, un grand week-end « Vikings » (1ère semaine de juillet, où 6.000 personnes sont attendues) suivi par le lancement -et c'est une nouveauté!- durant les mois de juillet et d'août des Estivales 2024 autour du Château du Faing.* ».

Le concept est simple : une manifestation -entrée gratuite- par semaine durant 9 semaines. Il y a en aura pour tous les goûts : des apéros-festifs avec fanfare certains dimanches midi, des concerts le vendredi soir ou le samedi soir, une soirée consacrée à des contes coquins, un marché des producteurs locaux, un spectacle son et lumière, une séance de cinéma en plein air et un spectacle pour les enfants.

A chaque fois, le bar et la petite restauration seront tenus par une association locale à qui reviendront les bénéfices. Ce programme se terminera en septembre 2024 par le retour de la Fête des Loisirs. Il me reste à vous souhaiter une merveilleuse année 2024, faite de joies et de toutes ces petites choses qui rendent une vie heureuse et emplie de bonheur. Belle soirée à toutes et tous et merci de votre attention ! ».

La cérémonie s'est ensuite poursuivie autour du verre de l'amitié et d'un buffet, le tout dans une ambiance musicale assurée par **Francis JACQUES** et de sa sono bien connue, « *Star Fever* ».



« Il me reste à vous souhaiter une merveilleuse année 2024, faite de joies et de toutes ces petites choses qui rendent une vie heureuse et emplie de bonheur. »



Joëlle DEBATY, Présidente du CPAS, a pour sa part rappelé l'excellence du personnel œuvrant au sein des institutions dont elle a la charge : « *le CPAS, recours ultime en cas de difficulté que l'on souhaite toujours passagère ; la crèche pour le soutien aux tout-petits et à leurs parents dans le quotidien de la ville ; enfin l'ALE, qui apporte une possibilité de revenu complémentaire aux allocations sociales tout en permettant la valorisation de compétences dans des petits travaux de dépannage, chez le particulier comme dans les associations locales. La section titres-services, quant à elle, établit également une relation contractuelle entre l'ASBL et les travailleuses aide-ménagère afin de répondre aux besoins des ménages ou des personnes isolées.* ».



Samedi 20 janvier 2024 : *accueil des nouveaux arrivants*



C'est désormais une tradition : chaque année, la Ville de Chiny organise une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants ayant choisi de s'installer sur son territoire au cours de l'année précédente (ici, 2023).

Ce samedi 20 janvier 2024, la salle des mariages et du Conseil communal située au Château du Faing a donc accueilli les citoyens ayant fait le choix de se domicilier dans notre Commune !

Après le mot d'accueil de notre Bourgmestre **Sébastien PIRLOT** et le discours de bienvenue d'**Annick BRADFER**, 1ère Echevine en charge de l'Etat-civil/Population, en présence de plusieurs élus du Collège, du Conseil communal et de CPAS, les 50 personnes présentes à cette rencontre chaleureuse et conviviale ont ainsi pu bénéficier de nombreuses informations. Après la présentation générale de la Ville de Chiny (histoire, géographie, institutions), des renseignements très concrets (qui fait quoi ? quel service contacté ? quelles sont les associations présentes et actives ?), la rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié et de délicieux zakouskis.

Une occasion rêvée de faire connaissance...

Décembre 2023 : la Ville de Chiny a participé à « Viva for life » !

« Viva for Life » est un événement caritatif belge fondée en 2013 par la RTBF, qui permet la récolte de fonds destinés principalement à la lutte contre la pauvreté infantile dans la communauté française de Belgique.

L'événement est organisé annuellement du 17 au 23 décembre.

La Ville de Chiny y a participé cette année, répondant positivement au défi commun des communes de la province du Luxembourg. Pas moins de 32 communes (sur 44) étaient représentées dans le cadre de cette initiative. Pour rappel, le défi consistait à réaliser un relais à vélo entre les différentes communes de la Province du Luxembourg. Le but était donc de rejoindre l'Administration communale d'une commune voisine (ici, en l'occurrence Tintigny). Et c'est au pied du sapin de Noël du Château du Faing, après avoir reçu des mains de **Caroline GODFRIN**, Bourgmestre de Florenville (à droite sur la photo ci-contre), le témoin du passage de relais, que les Echevins **Lisiane MALHAGE**, **Alain MAITREJEAN** et **Vovo NOEL-KAMBU** (droite à gauche, toujours sur la photo ci-contre) se sont élancés, ce vendredi 15 décembre, à 11h, pour relever ce défi.

Comme indiqué ci-dessus, l'objectif était de récolter des fonds, sous forme de « sponsoring ». Un chèque de 5.250 € ainsi récolté a été remis le vendredi 22 décembre 2023, en début de soirée.



Excursion communale : *Cologne et ses marchés de Noël*

Pour notre traditionnelle excursion communale de fin d'année, le dimanche 17 décembre 2023, nous étions 158 participants à embarquer à 8h30 sur le parking du Centre sportif de Jamoigne ! Devant le succès rencontré, nous avons dû louer, pour la 1ère fois, 2 autocars à double étage pour nous rendre à Cologne et visiter les 7 marchés de Noël parsemés dans la Ville.

Le voyage a été égayé par d'amusantes animations, avec des petits cadeaux à la clé.

Aux abords de l'emblème de la Ville, KÖLNER DOM (la cathédrale de Cologne), nous avons été émerveillés par les échoppes dédiées aux décorations de Noël, par l'immense sapin décoré et la multitude de lumières formant un ciel étoilé au-dessus de nos têtes, surtout en fin de journée.

Nous avons également croisé des anges çà et là, et dégusté les spécialités locales avec délice : crêpes, tartes flambées, vin chaud, avec des mugs en souvenir de ce moment féérique. Certains sont allés à bord du train touristique pour visiter le marché de Noël du port, avec ses voiles décorées et ses produits de la mer. D'autres ont profité des beautés culturelles qu'offre Cologne.

Petits et grands, en famille, entre amis ou en solo, nous avons apprécié le marché de Noël de Cologne (qui, avouons-le, est victime de sa bonne réputation. Quel monde était présent !). Même le temps, doux et ensoleillé, était de la partie ! Chacun s'est abandonné à la magie des lieux, aux achats, aux envies du moment, en toute convivialité.

Une journée magnifique, dans un décor féérique, idéale pour créer des liens sociaux, des amitiés, dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et à toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette excursion.

Vovo KAMBU
Echevine du Tourisme



Une médaille d'argent pour 2 apiculteurs de Jamoigne

A la fin de l'année 2023, René et Christophe BRACONNIER ont obtenu une belle récompense pour la qualité de leur miel, à savoir une médaille d'argent au concours organisé par le CARI (= l'association belge qui travaille pour les abeilles, les apiculteurs et leur environnement) pour le miel produit au printemps 2023.

Cette médaille représente une fierté quant à leur travail fourni tout au long de l'année. Leur rucher est implanté dans le village de Les Bulles. Les 2 apiculteurs, père et fils, espèrent pouvoir trouver des solutions contre le frelon asiatique afin de pouvoir continuer à proposer un produit de qualité et continuer d'exercer leur passion.

Des nouveaux projets devraient aboutir début 2024.

Infos : 061.32.90.82



Population de la Commune de Chiny

Répartition par village	Hommes	Femmes	TOTAL
IZEL	399	369	768
PIN	375	384	759
CHINY	378	357	735
JAMOIGNE	309	335	644
LES BULLES	274	271	545
VALANSART	224	232	456
SUXY	197	177	374
MOYEN	174	176	350
PROUVY	139	144	283
TERMES	86	96	182
ROMPONCELLE	59	73	132
FRENOIS	30	37	67
TOTAL	2644	2651	5295

Population 5295



2651 femmes



2644 hommes

2022 5227 habitants

2023 5295 habitants

Calendrier des permanences 2024 du service population (un samedi par mois)

Uniquement sur rendez-vous à prendre au 061/32 53 53

9/06 et 13/10 ELECTIONS
Fermeture des bureaux

Permanences sur RV service Pop

Naissances



57

Décès



66

Entrées - Sorties Déménagements

Entrées 228

Sorties 238

Déménagements 85



Jeu: Bienvenue dans nos villages



Ne tombez pas dans le panneau et essayez de retrouver le nom de chaque village caché derrière ●.

Etant donné que vous résidez dans notre belle Commune, faites un test de connaissances et retrouvez le nom de chaque entité.

Je vous donne déjà rendez-vous lors de la prochaine parution dans laquelle vous pourrez vérifier vos talents d'observateurs...

Vous trouverez les réponses dans notre Bulletin communal de juin 2024.

Alain MAITREJEAN
Echevin du Patrimoine



Harmonie Royale Caecilia d'IZEL

**23 mars 2024 - Centre culturel
d'IZEL**

Concert de gala

26 mai 2024 - IZEL

Brocante

Syndicat d'Initiative de JAMOIGNE



Château du Faing à JAMOIGNE :

- **1^{er} mai en famille** : visite gratuite du Château du Faing (pour petits et grands) de 13h à 17h. Infos : Syndicat d'Initiative de JAMOIGNE - 061/32.02.72.
- **25 mai 2024 : Festival « Foodtrucks »** : Présence de plusieurs « foodtrucks », concerts et animation DJ (de midi à 1h du matin).

Page Facebook :
Festival Food Truck Jamoigne



SI CHINY

Samedi 16 mars

Matin : atelier sève de bouleau : comment bien récolté et consommer. Balade pour récolter et dégustation.



Après-midi : confection chez une potière locale d'un photophore pour agrémenter votre maison ou mettre au jardin.

Samedi 23 mars



14h : atelier macérat de bourgeons. Les bourgeons contiennent l'énergie de l'arbre et, depuis le Moyen-Age, ils nous aident à nous maintenir en bonne santé. Comment les différencier, les préparer, etc.

Dimanche 12 mai

Marche ADEPS à Chiny. Parcours de 5-10-15 et 20 km. Parcours forestiers et points de vue remarquables.

Dimanche 26 mai

« **Chiny au jardin** » : 13^{ème} édition avec parcours d'artistes dans les jardins. Vous habitez Chiny et vous souhaitez nous rejoindre, ouvrir votre jardin, exposer... contactez-nous !

Infos et réservations : Royal Syndicat d'initiative de Chiny
+32/61.31.54.04 ou **info@chiny-tourisme.be**

Les Routheux

**Marche des Bourgeons
Samedi 9 mars 2024**



6 - 12 - 22 - 30 - 42 - km

Départ et arrivée :
Maison de Village - Rue de Lorrène à CHINY
Infos : 0474 / 386 750.

Départs :
De 7 à 10 heures : 30 et 42 km
De 7 à 13 heures : 22 km
De 7 à 15 heures : 6 et 12 km
Arrivée : au plus tard à 17 heures.

Centre Culturel du Beau Canton

Samedi 22/03/2024 - 20H30

Concert GUITAPAPA

Tous publics | Anciennes Ecoles - Chiny



Guitapapa, alias **Eric ABRAHAM**, né à Bruxelles, est chanteur de naissance, naturellement, un peu comme on respire. Il est « *multi-instrumentiste* », même si la voix et la guitare sont de loin les instruments qu'il affectionne le plus. Le spectacle que vous allez voir est rempli d'imaginaire. Il nous transporte par les mots et les mélodies affûtées, dans des réflexions sur nos vies, donnant du sens et imprimant de nouveaux élan inspirants... Ils seront cinq sur scène pour porter et enrober les chansons. Le classique « *batterie, basse, guitare mais aussi violon, violoncelle et piano* ». Vous en sortirez conquis, et heureux !

Conditions et tarifs :

Prix : 12€ - 9 € - Article 27
reservation@ccbcaucanton.be
+32 (0)61 31 30 11



2024

LES VILLAGEOIS OUVRENT LEUR CAVE AUX VIGNERONS
ROMPONCELLE.BE

ROMPONPON